



PrevPrécédentNewsletter #117 - La diversité, CSE du 30 septembre en bref, Le saviez-vous?, Actualité de la CFDT F3C
SuivantNewsletter #119 - Négociation GEPPMM, CSE du 25 novembre en bref, Le saviez-vous?Next

Accueil
Newsletters

Newsletter #118 - Prime de partage de valeur, CSE du 28 octobre en bref, Le saviez-vous?, 5è congrès syndicat F3C Côte d'Azur

10 novembre 2022



Prime de partage de la valeur. Opportunité pour faire face à l'inflation et à l'augmentation du cours de la vie.

Au cours de la réunion du CSE du 28 Octobre, la CFDT Amadeus a de nouveau interpellé la Direction sur l'opportunité de faire bénéficier ses salariés de la mesure exceptionnelle de prime de partage de la valeur (PPV) mise en place par le gouvernement.

De nombreuses entreprises prennent en compte les conséquences de l'inflation sur la vie au quotidien de leurs salariés. Les médias en font largement état. Certaines entreprises ont accordé des augmentations de salaire, d'autres des primes et plusieurs les deux. Airbus a annoncé tout récemment le versement à ses salariés d'une prime allant jusqu'à 1500 euros.

Chez Air France, des augmentations de salaire et le versement d'une prime ont été réalisées malgré la grande difficulté financière dans laquelle elle se trouve.

Question : Amadeus SAS compte-t-elle verser une prime avant fin 2022 pour compenser l'inflation exceptionnelle et les prix de l'énergie qui explosent et bénéficier du dispositif PPV, dispositif temporaire permettant à l'entreprise le versement d'une prime pouvant aller jusqu'à 3000 euros, exonérée de charges et non imposable pour une majorité de salariés ? Dans l'alternative, comment Amadeus SAS compte-t-elle aider ses salariés à absorber ce choc des prix ?

En réponse, la Direction d'Amadeus sas ne compte pas verser de PPV à ses salariés. Elle renvoie aux Négociations Annuelles Obligatoires NAO et indique avoir communiqué en 2022 sur le dispositif exceptionnel de déblocage de l'épargne salariale en 2022 mis en place par le gouvernement.

Cette position n'est pas acceptable dans le contexte économique actuel alors que le groupe affiche d'excellents résultats financiers trimestriels (publiés le 4 novembre). Utiliser son épargne pour faire face à ses dépenses courantes ne nous apparaît ni juste ni équitable.

Nous restons mobilisés pour les prochaines NAO et sommes plus que jamais attentifs au juste partage de la valeur créée par le collectif de travail.



CSE du 28 octobre en bref

Réponses aux réclamations individuelles et collectives:

Indemnité télétravail 3 jours par semaine: afin de percevoir l'intégralité de l'indemnité, il est impératif de respecter et déclarer dans Workday/Time 12 jours de « Work From Home » par mois (Voir le détail dans la newsletter #112). En cas d'anomalie ou de question à soulever contactez-nous.

Pour les salariés d'Issy-les-Moulineaux et de Schiltigheim: La migration de la déclaration du temps de travail, des absences et du bulletin de paie dans Workday est prévue au 1er janvier 2023. Il peut être utile de noter vos compteurs de jours de congés afin de pouvoir vous assurer de leur bonne migration.

Toutes notes de frais comme par exemple des déplacements dans la banlieue parisienne se font via Cytric -> Expense -> My Expense Statement

Diverses Informations:

Semaine européenne sur l'insertion des personnes en situation d'handicap du 14 au 20 novembre.

Les mêmes informations sur l'évolution des organisations au sein de TRU et de TEC ont été présentées en CSE et simultanément communiquées aux salariés via les intercomms. N'hésitez-pas à nous faire remonter vos questions et vos inquiétudes.

Le compte de résultat 2021 des frais de santé et prévoyance et celui de la retraite complémentaire ont été présentés.

Information du secrétaire:

Les élus sont en cours d'étude du budget CSE 2023 et il sera soumis au vote avant la fin de cette année.

Pour les enfants:

La mise à jour des enfants ne sera plus synchronisée tous les fins de mois avec les informations de la direction.

Vérifiez la composition de votre famille, si nécessaire n'hésitez pas à vous rapprocher du CSE .

Ne pas oublier d'inscrire votre famille aux évènements de Noël :

Au Luna park, pour les salariés de Nice, à Nice le 3 décembre au matin, fin d'inscription le 30 novembre.

Au spectacle de Noël à Antibes le 11 décembre, 2 séances dans l'après-midi, fin d'inscription 5 décembre.

Au bon cadeau de Noël de 50 Euros pour les enfants de moins de 16 ans, fin d'inscription le 21 décembre.

Pour les vacances:

Le devis des travaux dans le nouvel appartement à la Foux a été signé.

Week-end à Londres en décembre a eu un grand succès avec environ 130 inscrits pour seulement 30 places.

Tous les grands voyages du 1er semestre 2023 ont été fermés à l'inscription et tous ont une liste d'attente.

Pour les séjours ski tout est complet sans liste d'attente.

Les 15 membres du CSE présents lors de la consultation (5 CFDT, 2 CFTC, 4 CFE-CGC et 3 CGT) ont voté favorablement : au remplacement de la vacance du 5ème membre de la commission des marchés.

Les quatre derniers Procès-Verbaux de Q3 ont été validés et devront bientôt être visible sur la page de publication CSE Minutes



Le saviez-vous ?

Abondement du Plan Epargne Entreprise-PEE sous Natixis. Si l'indicateur abondement 2022 du site n'est pas vert avec la mention « Abondement obtenu 600,00 EUR », il ne vous reste plus que quelques jours

pour l'obtenir, la date limite étant fin novembre, à moins d'avoir mis en place un prélèvement d'au moins 25.00 EUR par mois pour atteindre 300 EUR par an (plus de détail 'Company savings plan').

Le crédit des congés anciennetés, soit +1 jour tous les 5 ans, 6 jours maximum, est attribué juste après votre date d'anniversaire d'ancienneté ('Continuous Service Date' dans votre profile de Workday). Il sera décompté prioritairement sur vos congés payés.



COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

5^e congrès du syndicat F3C Côte d'Azur du 21 octobre en bref

Le 21 octobre dernier, le 5^e congrès du syndicat F3C Côte d'Azur s'est tenu, le quorum a été atteint (3575 mandats retirés sur 5553).

Les points suivants ont été entérinés :

Validation de tous les documents : Statuts, Règlement intérieur, Charte financière et Texte d'Orientation Générale (TOG)

Election d'un nouveau bureau avec 13 membres sur 15, les deux places libres étant réservées aux deux pôles manquants : Culture Animation et Sport (CAS) et Médias.

La section Amadeus est représentée par : Géraldine, Lionel et Jean-Christophe.

4 femmes et 9 hommes (pour la parité il faut au minimum 5 femmes et 5 hommes donc une des deux membres manquants devra être une femme)

Les dix 10 membres présents ont désigné :

Secrétaire général : Christophe Rey (pôle : Poste Finances
Distribution PFD)

Secrétaire général adjointe : Géraldine Brunstein (pôle : Conseil Pub)
Trésorier : Yves Garaix (pôle : Poste Finances Distribution PFD)
Commission exécutive : de droit trois ci-dessus, Fabien Figlia (pôle :
Télécom et Prestataire) + Magali Boyer (pôle : Poste Finances
Distribution PFD) en attendant un membre d'un des deux pôles non
représentés.
Développement Organisation et Formation (DOF) : pas pourvu mais
sera vu lors de la 1ere réunion du Bureau syndical fin novembre.